



EYZAHUT
en Drôme provençale

**Procès-verbal de la
séance du conseil municipal
du vendredi 8 septembre 2017
à 18 h 00**

MAIRIE D'EYZAHUT
04 75 90 16 35

Date de convocation : 1^{er} septembre 2017

Président : Fabienne Simian, maire

Présents : Marc Aubert, Dominique Gourabian, Jacques Gourabian, Jacques Holz, Françoise Laverdure, Alain Ramousse, Fabienne Simian, Catherine Videau

Absents excusés : Marianne Castelly, David Lardan, Thomas Pourrot

Secrétaire de séance : Jacques Holz

Ouverture de séance

Madame la maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 juin 2017 lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Décision modificative – DÉLIBÉRATION

Virements de crédits

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6282 : Frais de gardiennage ONF		1 286.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 286.00 €		
D 701249 : Revers redev pollut° domestique		380.00 €		
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat°		182.00 €		
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		562.00 €		
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 848.00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 848.00 €			
Total	1 848.00 €	1 848.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 165 : Dépôts et cautionnements reçus		4 000.00 €		
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		4 000.00 €		
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus		4 000.00 €		
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		4 000.00 €		
Total		4 000.00 €		4 000.00 €
Total Général		4 000.00 €		4 000.00 €

Adoptée à l'unanimité.

2. Travaux dans le cimetière - Demande de subvention au conseil départemental - Année 2018 - DÉLIBÉRATION

Madame la Maire rappelle qu'il est nécessaire finir les travaux commencés au cimetière. Ces travaux permettront de collecter les eaux de pluie issues du toit de l'église, refaire les enduits de deux murs de l'église, refaire proprement les allées, mettre en place une stèle pour les morts pour la France ainsi qu'une stèle avec les noms des morts dont les exhumations ont été faites dernièrement.

Puis, elle présente au conseil municipal les différents devis se rapportant à ce projet.

- devis aménagement 22 458 € HT,

- devis enduits 4 950 € HT,
- devis gouttières 1 998 € HT,
- devis monuments funéraires 1 313.54 € HT,
- devis plaques nominatives 340 € HT,
- devis reprise du portail 370 € HT,

pour un montant total de 31 429.54, soit une demande de subvention de 22 000.68 € (70 %).

Après délibération, le conseil approuve le projet à l'unanimité.

3. Achat parcelle de terrain B 766 - DÉLIBÉRATION

Madame le Maire revient sur l'achat de la parcelle B766 de l'indivision PELOURSON.

Il s'agit d'acquérir cette parcelle, d'une superficie de 707 m², correspondant à l'accès à la station d'épuration, afin de pouvoir entretenir cet accès correctement.

Après échange de courriers auprès des propriétaires, le prix proposé de 1200 € pour l'achat de cette parcelle a été accepté.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide l'achat de la parcelle pour la somme de 1200 €.

4. Recours à un acte administratif pour la vente de la parcelle B 240 - DÉLIBÉRATION

Mme la maire explique qu'en vertu de certains textes de loi, le maire peut recevoir et authentifier un acte administratif et le 1^{er} adjoint peut représenter la collectivité ; le CM délibère sur la gestion des biens de la commune.

Elle ajoute que Madame Josette CHAMBON souhaite acquérir la parcelle B 240, appartenant au domaine privé de la commune d'Eyzahut, d'une superficie de 76 m², sise chemin des Châtaigniers, pour un prix de 140 €.

Cette vente aura lieu de gré à gré.

Cette vente se fera sous la forme d'un acte administratif signé avec l'acheteur.

Les frais de géomètre, de timbre et d'enregistrement seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le fait d'avoir recours à cet acte administratif, et désigne Mme Simian, maire pour recevoir et authentifier l'acte, et M Holz, adjoint pour représenter la collectivité.

5. Point tourisme

- Le bulletin municipal a été distribué.
- Nombre d'entrées à la piscine : 7063.
- Bonne saison au camping (chiffres en attente).
- Bons retours sur l'enveloppe distribuée à l'accueil du camping.
- Bonne saison culturelle.

6. Questions diverses

- Finances
 - *Section fonctionnement* - dépenses imprévues : ONF, agence de l'eau, retraite Mme Charroin, filet piscine.
 - *Section investissement*
 - local technique - dépense imprévue : 3390 € (dalles devant atelier) ;
 - studios - recette imprévue : 8000 €.

- Logement Mme Pheby : électricité à refaire et à remettre aux normes (environ 2000 €).
- Vieille fontaine : dossier en cours depuis 10 ans. Après un entretien avec M. Palluel, le problème est en cours de résolution.
- Courrier écoles : pas de fermeture de classe pour la rentrée 2017.
- Courrier député : problèmes à faire remonter : taxe d'habitation, contrats aidés.
- Prise de compétence par la CCDB de l'eau et l'assainissement : l'Agence de l'eau devait aider à hauteur de 80 % pour la création d'un poste destiné à faire l'état des lieux du réseau mais des restrictions de budget s'imposent (attente du montant réel de la subvention).
- Archiviste mutualisé : travaille pour Dieulefit ; dégagerait un mi-temps pour la CCDB. C'est un besoin à prévoir en 2018.
- Poste de Marie Tani : CDD non renouvelé à la fin de l'année 2017. Au 1^{er} janvier, proposition de création d'un poste d'adjoint administratif de 12 heures au lieu de 16.
- Compteurs Linky : il faudrait trouver une personne qui se chargerait de faire le point sur le dossier.

L'ordre du jour étant traité, la séance est levée à 19 h 00.